

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

JEUDI 23 JUIN 2016

La séance débute à 18h30

Participants : M.Grandvillemin et Mme Michel, représentants de la mairie de Hanches , Mmes les représentants de parents d'élèves , Mmes et Mr les enseignants, Mme Bientz, directrice du groupe scolaire.

Excusés :Mme Ferant IEN

Non excusés : /

L'ECOLE

Prévisions des effectifs

PS	MS	GS		
30	38	38		
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
33	32	29	30	36

Certains départs ne sont pas encore officialisés (pas de certificat de radiation).

Répartitions des élèves, mouvement des enseignants

La répartition des élèves est envisagée de la façon suivante :

Cycle 1

PS-MS : Mme Clot Emilie

PS-MS : Mme Caulier Virginie (à mi-temps, le complément n'est pas encore nommé)

MS-GS : Mme Chuberre Julie

GS : Mme Ghali Angélique

Mme Guérin a obtenu sa mutation dans le Nord.

Cycle 2

CP : 23 élèves, M. Tissandier

CP-CE1 : 10-13 élèves, Mme Médé

CE1-CE2 : 24 élèves, Mme Loizeau

CE1-CE2 : 25 élèves, Mme Vilchès

Les CE1 seront donc répartis sur trois classes.

Cycle 3

CM1 : 22 élèves, Mme Lalande

CM1-CM2 : 22 élèves, Mme Beauvy et Mme Bientz

CM2 : 22 élèves, Mme Ebel

Mme Ebel encadrera des enseignants stagiaires l'an prochain un jour par semaine et sera alors remplacée par Mme Beauvy.

Point sur la coopérative scolaire

L'USEP ne sera pas conservée en tant que coopérative par l'ensemble de l'école. Une ou deux classes seulement seront affiliées de manière à bénéficier des sorties et d'actions sportives pour ceux qui le désirent. L'affiliation de l'ensemble de l'école est une dépense non nécessaire.

Mme Boisset s'interroge sur la cotisation des parents. Seuls les parents dont les classes seront affiliées payeront la cotisation.

Il reste 3 284 € sur le compte USEP. Deux trajets en bus doivent encore être payés.

Sur le compte de l'OCCE, il reste 3424 euros. L'affiliation à l'OCCE est conservée pour des raisons légales.

Mme Bientz rappelle que l'OCCE sert à l'achat de livres, à payer des sorties, du petits matériels pédagogiques, les ateliers pâtisseries, les cadeaux de la fête des mères et des pères en maternelle, le spectacle de Noël, les séances de roller des CP-CE1... Mme Bricout signale que certains parents s'interrogent quant à leur participation l'an prochain.

Mme Bricout souhaite savoir quelles sont les recettes de l'OCCE. Mme Bientz l'informe que les recettes proviennent de la vente de photos, des bulbes et de chocolats. Mme Boisset souhaite savoir si la vente de cahiers de vacances rapporte de l'argent à l'école. Mme Bientz indique que l'éditeur ne verse aucune rétribution, mais offre des livres à l'école.

Mme Bientz propose de faire un mot aux parents pour mieux communiquer sur l'utilité de la cotisation OCCE. Mme Bricout approuve car certains parents pensent qu'elle ne sert qu'à payer les sorties.

Point sur les sorties, rencontres sportives, annulation de la kermesse

Lors de la réunion de directeurs, il a été redit que pour toute sortie qui dépasse les deux classes, la directrice est obligée de faire une fiche de rassemblement comportant le nombre d'élèves et de parents. Aucune modification ne peut être apportée par la suite. C'est dans ce contexte que la rencontre de foot n'était pas ouverte à tous. Mme Cellier s'interroge sur le fait que le stade soit un lieu public. Mme Bientz souligne que même s'il s'agit d'un lieu public, elle était tenue de cadrer la manifestation.

La situation est la même pour les kermesses : elles ne sont pas ouvertes aux parents. Hors temps scolaire, la demande doit être faite auprès de la mairie.

Mme Bricout présente les réflexions des parents d'élèves qui souhaiteraient faire une kermesse le samedi. Néanmoins, il faut relever d'une association. Il n'est pas possible de le faire par l'Association des amis de l'école de Hanches car la mairie dans ce cas-là supprime les subventions versées à l'association. Il existe aussi un problème d'assurance. Mme Bientz signale que l'école possède une assurance mais qu'elle ne sait pas si elle est valable hors temps scolaire. Elle propose aussi une avance sur trésorerie si cela est nécessaire.

Mme Bricout souhaite savoir si l'équipe enseignante serait consentante pour une kermesse le samedi. Cela sera discuté en conseil de maîtres.

Mme Cellier envisage de revoir la situation avec la mairie.

Concernant les sorties annulées, elles le sont du fait de la météo.

Sorties, voyages et activités prévues à la rentrée

A partir de l'année prochaine, l'ENT Beneylu sera utilisé par toutes les écoles du département. Il pourra être utilisé par la mairie. Une formation sera proposée à la mairie et aux enseignants.

– **Les MS et GS** partiront deux jours (une nuitée) à l'île de loisirs de Saint Quentin. Le voyage aura lieu les 10 et 11 octobre. Mme Clot, Mme Chuberre et Mme Ghali encadreront la sortie. Les petites sections seront regroupées dans une classe durant ces deux jours.

Les activités prévues seront de la course d'orientation, de l'accrobranche, et la visite d'une ferme pédagogique. Le séjour reviendrait à 40 euros par enfant. Les amis de l'école de Hanches ont proposé de subventionner le séjour à hauteur de 10 euros par enfant. Il resterait donc 30 euros à la charge des parents.

Le pique-nique du premier jour se fera sur le même schéma de celui de la sortie du 7 juin. Le pique-nique sera fourni et facturé par la mairie. Concernant les accompagnateurs, une demande a été faite pour que cinq animateurs du centre de loisir puissent se joindre au projet. Le coût du transport devrait être couvert par la subvention de la mairie.

– Une classe découverte est envisagée pour l'ensemble des **CM** à Londres (66 élèves) au mois de décembre. Trois devis sont en cours de réalisation. Une demande a été faite pour que les CM1 et les CM2 partent ensemble une année sur deux et puissent bénéficier d'une subvention de mairie. Cela a été accepté.

– Les **CP et les CP-CE1** souhaiteraient organiser un séjour de 5 jours dans la Manche. Les activités prévues sont la natation et la découverte de la musique africaine.

Le thème retenu pour l'année prochaine est les cinq continents avec un continent par période. La première période sera consacrée à l'Afrique. Mme Bricout propose de recontacter Mamadou, un conteur qui est déjà venu à l'école.

Une demande pour « Musique à l'école » pour les cp-ce1 et ce2.

Concernant l'UNESCO, 2017 est l'année du tourisme durable. D'autre part, les élèves de St Margaret de Hong Kong envisagent de séjourner à Hanches en juin 2017.

Investissement en informatique et petit mobilier pour la rentrée

Par rapport aux nouveaux programmes, les classes doivent être équipées de meubles à tiroir. Mme Chuberre a demandé un devis chez IKEA. L'équipement de l'ensemble des classes reviendrait à 1800 €. La mairie propose d'équiper à raison de deux tours par classe, soit pour 1 100 euros.

Mme Chuberre signale que le mobilier des classes maternelles est obsolète et n'a pas été renouvelé depuis de nombreuses années. Vu le nombre d'élèves, les conditions ne sont pas agréables.

Toutes les classes d'élémentaire ont été rééquipées en tables et en chaises. Il faudrait envisager de poursuivre l'action en maternelle.

M. Grandvillemin souligne que l'école est un gouffre financier de par son âge. Il conseille de faire des demandes dès le début de l'année. Mme Bientz conclut en disant qu'à l'avenir la priorité sera donnée à la maternelle.

Coût du car

M. Grandvillemin informe que le coût du car reste quasiment identique à celui de l'année passée.

Le car ne sera pas gratuit pour les écoles primaires. La région ne subventionne pas ce type de transport.

Avancement des devis pour le « préau en maternelle »

Un devis a été demandé : les travaux se chiffraient à 25 00 euros. Un accord est en cours de négociation avec la CCVD.

Mme Boisset s'interroge sur l'échéancier des travaux. M. Grandvillemin reste dans l'attente de la réponse de la CCVD. Le projet sera passé au vote du conseil municipal par la suite.

Les retards en maternelle

Mme Bientz rappelle que les parents doivent faire un effort pour arriver à l'heure car leurs retards posent des problèmes d'organisation (mobilisation d'une ATSEM ou de la directrice).

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS

Sécurité à l'école

La solution choisie est celle de la mise en place d'un digicode manuel. Les autres solutions envisagées étaient très onéreuses et techniquement difficiles à mettre en place. D'autres écoles de la CCVD ont ce système et en sont satisfaites.

Les portes de l'école seront fermées sur le temps scolaire. L'entrée, hors temps scolaire, (temps périscolaire) se fera par le portillon du centre d'accueil périscolaire. Les parents seront informés du digicode. Le portillon devrait être équipé d'un système de fermeture automatique. Il sera demandé aux parents de veiller à refermer le portillon, sinon le projet sera caduc.

En cas d'arrivée dans la journée, un numéro d'appel sera affiché devant l'école.

Informations sur l'alarme du PPMS

Un PPMS est prévu pour lundi. Un devis a été demandé pour une sonnerie spécifique pour les PPMS. Cela se chiffre à 13 000 euros. La mairie est à la recherche d'une autre solution et reste ouverte à toute proposition.

Mme Bientz s'interroge sur le prix d'une sonnerie alarme classique. Le coût est vraisemblablement lié au fait que l'école est très étendue.

Mme Clot propose d'utiliser la sonnerie municipale. Cela n'est pas possible car l'alerte doit partir de l'école.

Mme Bientz souligne que pour le prochain PPMS, l'exercice ne sera pas attribué à un attentat, mais plutôt à un déraillement de train transportant des matières toxiques ou autre situation, moins traumatisante pour les enfants. Cela se fait en conformité avec les préconisations données par les conseillers pédagogiques de la circonscription.

Remise en fonction de la voie, place « dépose minute »

Mme Boisset explique que les places dépose-minute sont utilisées de façon peu civile et souhaiterait que la policière municipale intervienne. M. Grandvillemin s'informerait auprès de la policière municipale.

Questions diverses

Mme Clot s'interroge sur une question concernant la sécurité de la remise des enfants aux parents lors du spectacle des Rencontres en chantant. Selon Mme Bricout, trois parents auraient fait un retour négatif sur la remise des enfants lors du spectacle. Les enseignantes de maternelles sont déçues par cette manière de faire : aucun retour direct. Elles soulignent que tous les enfants ont été rendus aux parents en main propre ou au centre périscolaire.

Mme Bientz annonce la Semaine des jeux du 19 septembre au 23 septembre. Une quarantaine de jeux sera présentée aux enseignants qui joueront ensuite dans les classes avec les enfants. Le vendredi soir, une soirée jeux sera organisée pour les familles avec vente de jeux, boissons et gâteaux. 15% des ventes de jeux seront reversés à l'école sous forme de jeux.

L'opération étiquettes n'a pas abouti, avec uniquement 16 parents intéressés. Elle sera reproposée à la rentrée.

Fin de la réunion à 20h35

V. Bientz – directrice